



Motion de l'école primaire Louis Blériot – Le Bourget

Nous enseignants syndiqués au snudifo et au Snuipp ainsi que non syndiqués de l'école Louis Blériot (Primaire), réunis avec le Snudi FO 93, sommes particulièrement confrontés à un manque important de remplacement des collègues absents. Notamment en maternelle ce qui ne permet pas aux collègues de pouvoir assurer un enseignement serein, nous sommes au delà des seuils requis et en surpopulation scolaire.

N'étant pas en REP les effectifs explosent :

- 2 classes de PS/MS à 28 (suite à 2 des départs)
- 1 classe de PS/GS 23 (suite à 3 départs récents)
- 3 classes de MS/GS à 29 (suite également à des départs et sans absence de collègues)

Seule réponse de l'administration : pas de remplacement possible. Donc deux enseignants font les dortoirs pour les PS, les collègues de MS/GS se retrouvent l'après-midi avec plus de 32 élèves en cas d'absence. Au mépris de toute considération de sécurité mais également de possibilité d'enseigner correctement.

La situation n'est plus tenable, par conséquent pour soulager l'équipe de maternelle, par deux fois des GS et MS ont été répartis sur l'élémentaire avec tous les problèmes que cela suppose (tables, chaises, sanitaires non adaptés, perturbation de classe) pour les élèves et les enseignants.

De plus, une fermeture a été décidée l'an dernier en juin pour 10 élèves manquant, 10 élèves qui sont rapidement arrivés dès la 2ème semaine de septembre.

Des fiches RSST ont été réalisées en décembre suite aux arrêts qui augmentent les effectifs du fait des répartitions. Aucune réponse n'a été apportée depuis, renforçant l'idée que les élèves du 93 sont abandonnés à leur sort.

Nous exigeons avec le Snudi FO 93, ... les moyens de remplacements nécessaires pour effectuer sereinement et dans le cadre de l'hygiène et la sécurité au travail, nos missions de service public. Nous demandons officiellement une audience en délégation avec le Snudi FO 93... pour trouver des solutions pérennes à l'insécurité et aux conditions de travail dégradées.

L'absence de réponse met en danger les élèves, ce qui fait reposer sur l'administration la responsabilité en cas d'accident et en aucun cas sur les enseignants qui assurent du mieux possible la surveillance et la sécurité de tous les élèves.

Motion adoptée à l'unanimité en maternelle et à la majorité en élémentaire